



Lussagnet-Lusson d'hier à aujourd'hui



10 ans déjà !

N ° 13 - J u i l l e t 2 0 2 5

*Le présent bulletin est réalisé en collaboration avec l'équipe municipale
Merci à toutes les personnes qui ont contribué*



Le mot de Monsieur le Maire



Bonjour à tous,
vous avez entre les mains le numéro du dixième anniversaire de la parution de notre bulletin communal. Je tiens à saluer et remercier chaleureusement l'équipe rédactionnelle menée par Frédérique. Bulletin après bulletin cette équipe a fait preuve de créativité et d'un profond attachement à notre village. Grâce à leur engagement bénévole et à leur enthousiasme, nous faisons vivre l'esprit de village à travers chaque page. Merci à chacune et chacun pour ces 10 belles années !
En route pour la suite, il reste de belles pages à écrire ...

Ce bulletin reste aussi un moment d'explication de l'action municipale. Je m'attarderai donc sur 3 sujets : le budget 2025, la création du site internet de LUSSAGNET-LUSSON et le Plan Local d'Urbanisme.

Notre budget communal n'est pas encore impacté par les restrictions budgétaires de l'Etat. Nos dotations ajoutées aux excédents des années précédentes permettent de fonctionner normalement sans augmentation des taxes communales. Nous gardons une bonne marge pour faire face aux imprévus sans faire souffrir nos prévisions d'investissement :

- Voirie communale (secteur à confirmer) : 50.000 €
- Renforcement réseau eau potable+ Défense incendie route de Monassut : 19.000 €
- Travaux à l'église de LUSSON : pavage de l'allée et réparation du clocher : 33.200 €
- Remboursement total par anticipation du capital du prêt « terrain mairie » : 10.262 €
- Création d'un site internet + formation + matériel informatique : 5.000 €

Le site internet : à l'heure où vous recevez ce bulletin, le site de la commune de LUSSAGNET-LUSSON sera à quelques jours de sa mise en ligne. Il sera consultable à tout moment, 24 h/24h.

Pour y accéder vous devrez taper dans la barre d'adresse : www.lussagnet-lusson.fr

Le contenu du site s'enrichira dans le temps. Il évoluera également dans sa présentation en fonction de vos remarques et suggestions. Aujourd'hui Internet fait partie de notre quotidien. Un site communal est une source d'informations fiable, simple et accessible à tous. Au menu, 4 chapitres :

- 1 - Mairie : affichage municipal, conseil municipal, délibérations, arrêtés, budget, travaux, bulletin municipal, plan cadastral, publications de la Préfecture
- 2 - Démarches administratives : Etat civil, recensement, liste électorale, urbanisme
- 3 - Diverses infos pratiques : numéros utiles, école, règles du vivre ensemble, salle des fêtes, associations
- 4 - La commune : son histoire, cadastre napoléonien, carte de Cassini, articles de presse, photothèque, cinéthèque.

Ces deux dernières rubriques, photothèque et cinéthèque sont à la disposition de ceux qui veulent faire partager leurs photos et films de famille dans lesquels certaines séquences spécialement sélectionnées, racontent quelque chose de l'histoire de notre village. Tous chapitres confondus, nous avons pour objectif de présenter chaque semaine, le mercredi, quelque chose de nouveau.

Le PLUI : notre communauté de communes avait pour ambition de terminer le PLUI avant les élections municipales de mars 2026. Ce ne sera pas le cas.

Les débats s'éternisent dans les chambres parlementaires pour assouplir et redéfinir le Zéro Artificialisation Nette. Il avait pour but en 2050, de ramener à zéro la consommation d'espace nécessaire aux besoins de construction. Et en 2035, dans une étape intermédiaire, de le réduire de 50%. De plus, le SCOT du Grand PAU



qui devait définir des règles de constructibilité dans les zones qui nous concernent : naturelles et agricoles n'a toujours pas rendu sa copie.

En attendant, le travail continue dans le cadre intercommunal sur les règles architecturales, écrites quelquefois en fonction des demandes particulières de certaines communes :

- nuancier de couleurs de façades, menuiseries. Pente des toitures et matériaux utilisés
- aménagements des entrées de bourg
- préservation des paysages, définition des vues à préserver
- densité minimum de logements dans les zones constructibles
- d'autres règles ne concerneront pas directement notre commune : création de zones d'activité ou accueil des gens du voyage.
- des règles particulières sont étudiées pour les zones humides et les zones inondables.

À la date d'entrée en vigueur du PLUI, au mieux en décembre 2026, la DDTM sera déchargée de son rôle d'instruction des dossiers d'urbanisme. La place sera prise par la Communauté de Communes qui, à ce moment, aura renforcé les effectifs de son service urbanisme, actuellement en charge du secteur Ousse-Gabas.

Pour plus de développement sur les thèmes ci-dessus, vous pouvez consulter le site de la CCNEB : www.cc-nordestbearn.fr

Vous recevez ce bulletin, comme à l'accoutumée, juste avant le repas du 14 juillet auquel nous convie le Comité des fêtes. Dans l'attente de s'y retrouver, je vous souhaite une bonne lecture. Une lecture que vous pourrez faire aussi sur notre site internet.

Michel LABORDE

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie : Mercredi de 14h à 17h

Déchèterie : Mercredi et Samedi de 10h à 13h

@: mairie@lussagnet-lusson.fr

www.lussagnet-lusson.fr

Les nouveaux arrivants peuvent se signaler en mairie où ils seront accueillis tous les mercredis après-midi.

Conseil Municipal

Font partie du Conseil Municipal : **Michel LABORDE Maire, Pascal KHOLLER Premier Adjoint, Yves LEUGÉ Deuxième Adjoint, Janine BERT, Marc ETECHEVERRY, Christophe LACOSTE, Patrick LEGAGNOA, Marie-Line PÉBOSCQ, Laurent TOUYA, Antoine VERDEJO.**

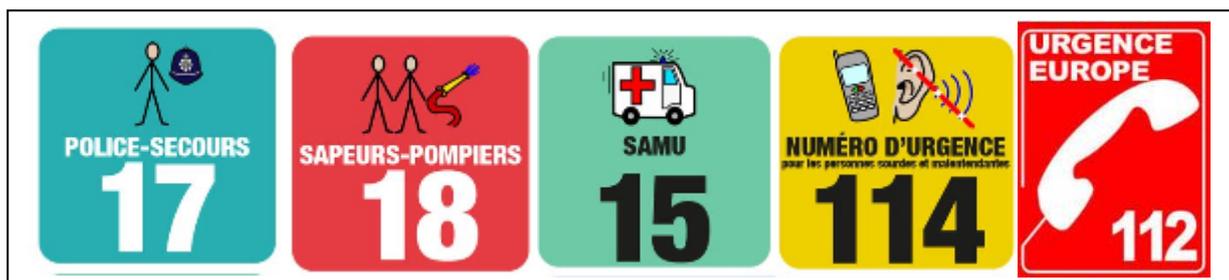


Renseignements pratiques



Défibrillateur

Il existe un défibrillateur placé à l'entrée de la Mairie. Le mode d'emploi est dessus.



Conditions de location de la salle des fêtes

La nouvelle salle des fêtes est proposée à la location selon trois options.

Option 1 (salle des fêtes seule). Habitants de la commune : pour les premières 24 heures, 130 € ; la journée supplémentaire, 10 €. Autres personnes : pour les premières 24 heures, 400 € ; la journée supplémentaire, 10 €.

Option 2 (salle des fêtes + sonorisation). Mêmes tarifs que l'option 1 plus un forfait fixe de 50 €.

Option 3 (salle des fêtes + sonorisation + vidéo). Mêmes tarifs que l'option 1 plus un forfait fixe de 100€

L'association des 3L

Créée en 1997 cette **association des 3L** (Lussagnet-Lusson Loisirs) a pour objectif de se charger de l'organisation des fêtes et repas du village. Le président est **Alexandre TRUPTIL**. Il y a actuellement des membres, qui volontairement, par plaisir, donnent de leur temps bénévolement pour le village. **Alors les 3L vous attendent encore plus nombreux à chaque fête. Et le bénévolat sera toujours bien accueilli.**

Les entreprises d'ici

Savez-vous qu'il existe plusieurs entreprises dont le siège social est dans le village ?

En voici quelques-unes ...

Sarl Courthèze – vente directe produits porc fermier – Christophe et Béatrice LACOSTE

Jobredeau Didier – Création artistique relevant des arts plastiques – Didier JOBREDEAU

Atelier Mosaïque Féérique – Créations artistiques en mosaïque – Frédérique MICHAUD

ACR Platerie – plaquiste – Mathias CAPIN

MCN ARTUP – création artistiques – Marion CONORD

La cueillette fleurie du Béarn – fleurs locales et de saison – Ludivine GRANDRIE



Evènement « Cela se passe chez nous »

Cette année nous organisons le **dimanche 16 novembre après-midi**, une demi-journée autour des **Circuits courts - Qualités, plaisirs et coûts... on en parle.**

Il y aura de nombreux stands : santé/alimentation, réseau Vrac, groupements d'achat, sécurité sociale alimentaire, CIVAM, Terre de Liens, cantine solidaire, producteurs locaux etc
Ce sera aussi l'occasion de parler de l'AMAP qui est en train de se monter au village.

Vous avez des idées ? Contactez le Comité d'organisation.

Comité d'organisation : Didier JOBREDEAU, Denise LABORDE, Ginou LEGAGNOA, Ginou LEROY, Frédérique MICHAUD, Marie-Line PEBOSCQ, Christine VERDEJO.

Fresque en mosaïque

La municipalité de Lussagnet-Lusson et l'Atelier Mosaïque Féérique organisent le **jeudi 17 juillet, vendredi 18 juillet et samedi 19 juillet, 3 jours pour continuer la fresque avec tous ceux qui veulent, et pour laisser la chance à ceux qui n'ont pas encore participé de faire un carré.**

Chaque participant sera initié ou encadré en fonction de son niveau.

VENEZ NOMBREUX ! Rendez-vous le 14 juillet pour vous inscrire.

Calendrier 2025

Lundi 14 juillet midi : Repas du village et inscription au projet participatif

Jeudi 17 juillet, vendredi 18 juillet, samedi 19 juillet : Projet participatif fresque en mosaïque. Salle des fêtes, 10h-16h et chacun apporte son panier repas.

Samedi 4 octobre et dimanche 5 octobre : Fêtes du village (messe à l'église de Lusson)

Activités locales

Activités ponctuelles du **Club du 3^{ème} âge** Toustem Hardits. **Contact Yves LEUGÉ.**

Marche dans la campagne le mercredi matin et le dimanche matin. **Contact Denise LABORDE.**

Gymnastique à la salle des fêtes tous les lundis et jeudis à 18h00. **Contact Christine VERDEJO.**

Etat civil

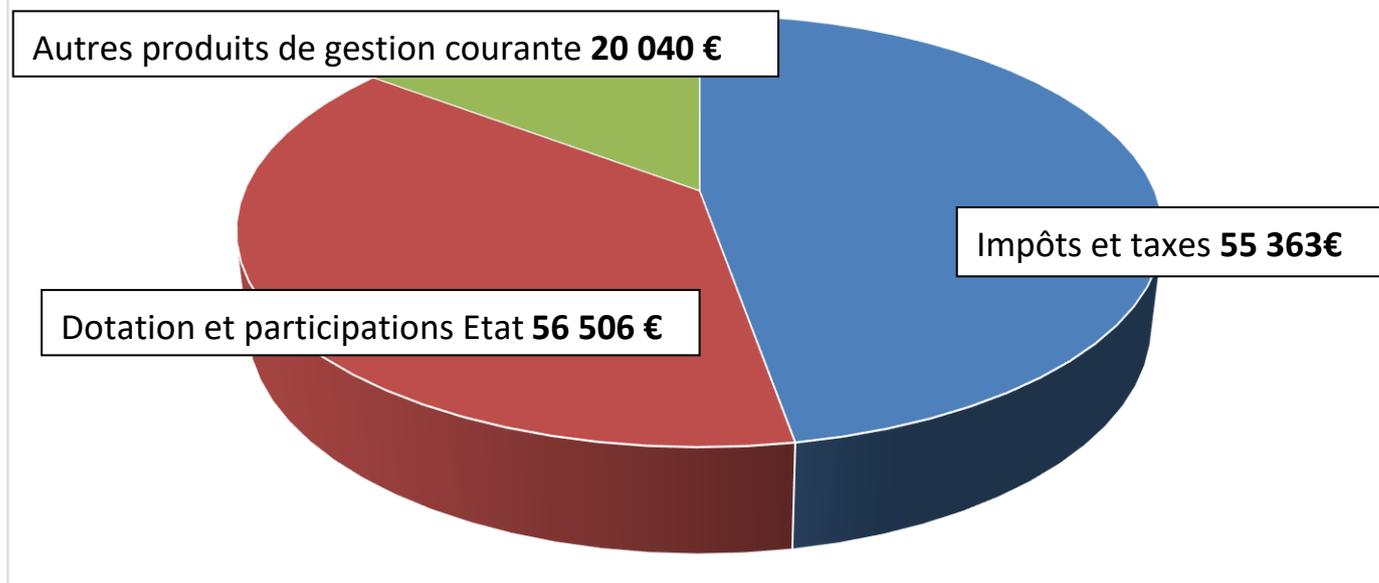
Naissance : Romane BERT (2024)

Décès : Pierre ARNAUTOU (2025), André BRET-DIBAT (2025), Julia REY (2025)



Budget 2025

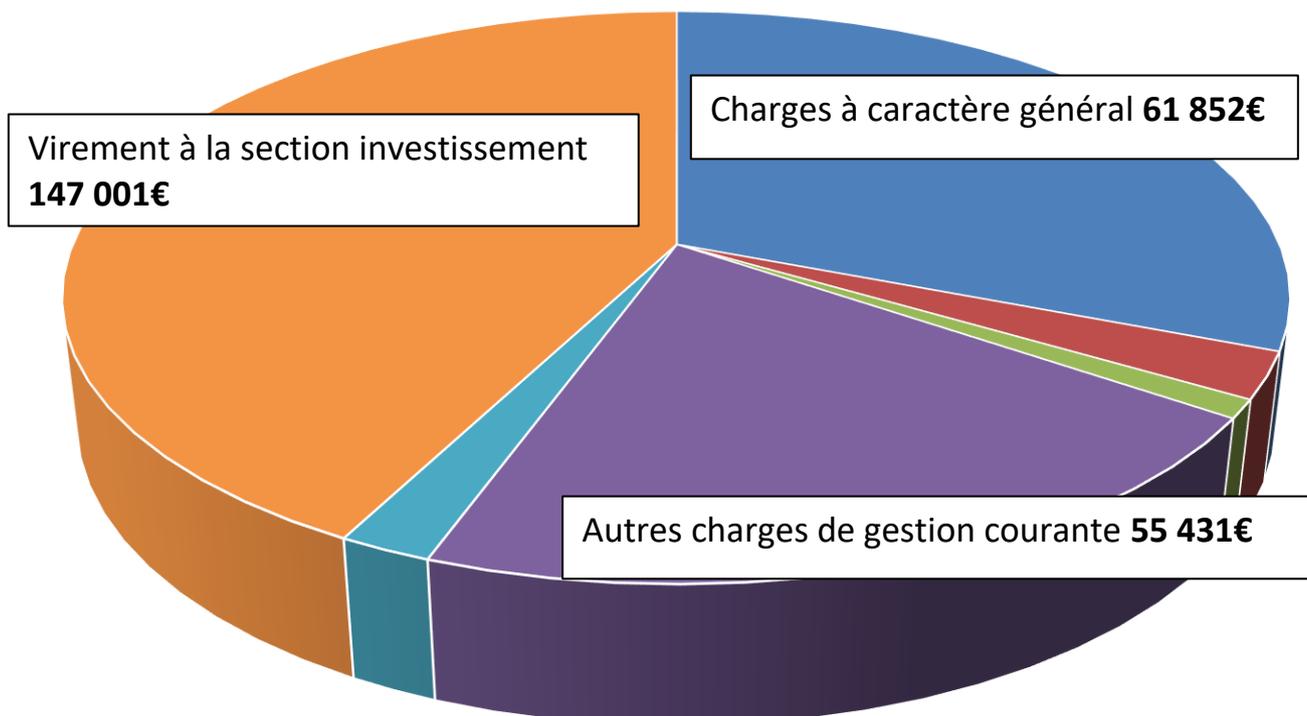
RECETTES



RECETTES	
Produits des services, domaines et ventes	670 €
Impôts et taxes (Impôts locaux, droits de mutation...)	55 363 €
Dotations et participations (Dot. Globale de Fonct, Dot. Solidarité Rurale...)	56 506 €
Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles)	20 040 €
Excédent de fonctionnement reporté	150 066 €
Total recettes	282 645 €



DEPENSES



DÉPENSES

Charges à caractère général (Fournitures, entretien, maintenance...)	61 852 €
Charges de personnel et frais assimilés	6 760 €
Atténuations de produits (Attribution de compensation de la CCNEB)	1 880 €
Autres charges de gestion courante (Contribution aux syndicats, subv. aux associations...)	55 431 €
Charges financières (Intérêts de la dette)	4 480 €
Virement à la section d'investissement	147 001 €
Divers	5 241 €
Total dépenses	282 645 €



2024 - 2025 Actualité du village en photos



2024 : Pavage devant la mairie



2024 : Participants à la fresque en mosaïque



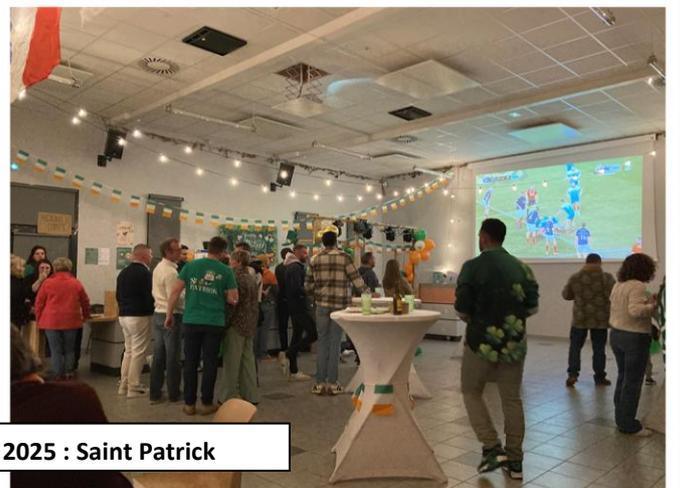
2024 : inauguration des espaces publics



2024 : Cela se passe chez nous



2024 : Cérémonie du 11 novembre



2025 : Saint Patrick



Les principaux votes du Conseil Municipal

25 juin 2024 : Le CM approuve une convention avec CITEO, un organisme chargé d'aider à la prise en charge des frais liés à l'élimination des déchets abandonnés diffus.

30 juin 2024 : Le CM décide du changement des deux armoires frigorifiques de la salle des fêtes.

1^o octobre 2024 : La commune approuve la participation aux frais d'édification du nouveau Centre de Secours de Lembeye (4 074,19 €).

Le CM décide de passer convention avec la Maison des Communes pour l'accompagner dans la création d'un site internet pour la commune.

5 novembre 2024 : Le CM entend le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau établi par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn-Bigorre. Il en prend acte tout en regrettant le taux important de fuite d'eau potable (31%).

2 décembre 2024 : Il est convenu de renouveler la distribution d'un colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus de la commune.

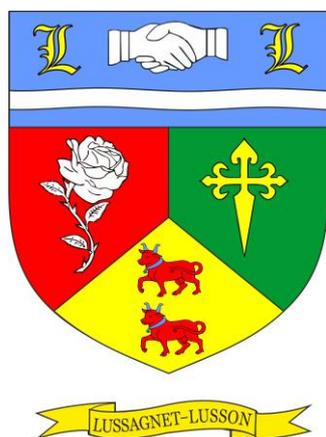
23 décembre 2024 : En solidarité avec la population de Mayotte, le CM décide d'une subvention de 300 € pour le 101^o département français.

11 février 2025 : Afin d'assurer les obligations réglementaires en matière de sécurité incendie, il est décidé de demander la prolongation de la canalisation d'eau depuis Monassut, sur le CD 211.

8 avril 2025 : Le CM prend connaissance et approuve le Compte Financier Unique (ex Compte de Gestion et Compte Administratif), lequel présente un résultat global positif de 157 072,47 €.

Le CM adopte le budget primitif de l'exercice ; en section de Fonctionnement pour la somme de 282 645,01 € et, en section d'Investissement, pour 165 773,81 €. Il vote les subventions aux associations pour un total de 2 962 €. Les taux des taxes locales restent inchangés : Taxe sur le Foncier Bâti (22,85%), Taxe sur le Foncier Non Bâti (53,61%) et Taxe d'Habitation pour les seules résidences secondaires (10,43%).

22 avril 2025 : Des réparations sont nécessaires au clocher de l'église de Lusson. Le CM retient l'entreprise la mieux-disante pour 24 619,56 €.



Le blason a été réalisé en mosaïque, en 2024, par « l'atelier Mosaïque Féérique »



Concours photo

Chaque année, en juin, un concours photo est organisé, avec un ou plusieurs lots à gagner.

Règlement général : deux photos sont éditées et elles concernent quelque chose de caractéristique du village et donc accessible à tous. Si vous devinez ce que c'est, adressez-vous à Frédérique MICHAUD (06 30 48 21 33)



Photo 1



Photo 2

Concours photo

A vous de trouver où ces deux photos ont été prises ... Un indice : c'est sur le bord d'une route du village.

Un lot à gagner pour chaque photo. Deux gagnants maximum. Pour chaque première personne qui trouve où a été prise une des deux photos, un lot lui sera offert. On ne peut pas gagner trois années consécutives. Objet de décoration fabriqué au village, avec soin. Peinture, mosaïque, fusing, article de couture ...

Les heureuses gagnantes l'an passé étaient **Marylise Touya** et **Janine Bert**. Bravo à elles !

*Vous avez des idées de photos ? Vous avez des idées de cadeaux ? **Contactez la rédaction !***



LA MOISSON AU VILLAGE

Interview de Serge Bayle

La moisson, moment clé de l'agriculture, a évolué au fil des siècles, intégrant des techniques traditionnelles et des innovations modernes, tout en étant célébrée à travers diverses cultures. Comme pour tout, autrefois cela était fait à la main, puis, avec l'aide des animaux, et maintenant avec les machines. Les premières moissonneuses-batteuses mécaniques, ont révolutionné la récolte en permettant une récolte plus rapide et efficace.

Souvenirs des moissons d'autrefois

C'était une époque où la moisson était un événement communautaire important. Tout le monde participait, y compris les enfants. Il y avait tout un savoir-faire, tout un vocabulaire, qui s'est perdu avec l'arrivée des machines.

Les étapes de la culture du blé comprennent : le labour avec la charrue (fin octobre, début novembre) ; la préparation du sol avec la herse et un attelage de bœufs ; le semis à la main ; un deuxième passage de herse pour enfouir la semence ; après les gelées de février/mars un roulage pour faciliter le tallage ; au printemps un sarclage pour éliminer les mauvaises herbes.



Ici faucheuse uniquement

La moisson

Le travail commençait par le ramassage du blé en épis avec la faucheuse-lieuse. La machine emmenée par des chevaux ou un tracteur, coupait les tiges de blé grâce à la partie faucheuse et les rassemblait en gerbes grâce à la partie lieuse qui entourait chaque brassée de blé d'une ficelle de chanvre. Une fois le blé coupé et mis en gerbes, il s'agissait de ramener la récolte dans la cour de la ferme.

Les hommes prenaient alors chaque gerbe une à une et les chargeaient sur un plateau tiré par des chevaux ou des bœufs et les acheminaient jusqu'à la ferme. Ce travail était réalisé en pleine chaleur, quand le soleil était bien haut pour éviter la reprise de l'humidité des épis.

Battage et stockage

Une fois toute la récolte entreposée dans la cour, tout le voisinage était invité pour le battage du grain. Une fois tout ramassé, on les mettait dans des sacs en toile de jute, d'environ 100kgs chacun. On montait tout cela, sur le dos, à l'étage de la grange, et on étalait sur le plancher, pour que cela sèche. Une fois sec, on remettait dans les sacs, et on pesait.

Des hommes et des femmes à tous les postes

- Environ 20 à 25 hommes des fermes voisines prenaient part au travail. Les hommes arrivaient entre 5 h et 6 h du matin, avant le lever du jour. Il fallait du monde : pour approvisionner la batteuse, avec les gerbes ; sur la batteuse pour couper les ficelles, pour démêler les gerbes ;



pour ramasser la paille qui tombait de la batteuse ; pour mettre les grains dans les sacs de toile ; pour former un énorme tas de paille stockée en vrac, le pailler.

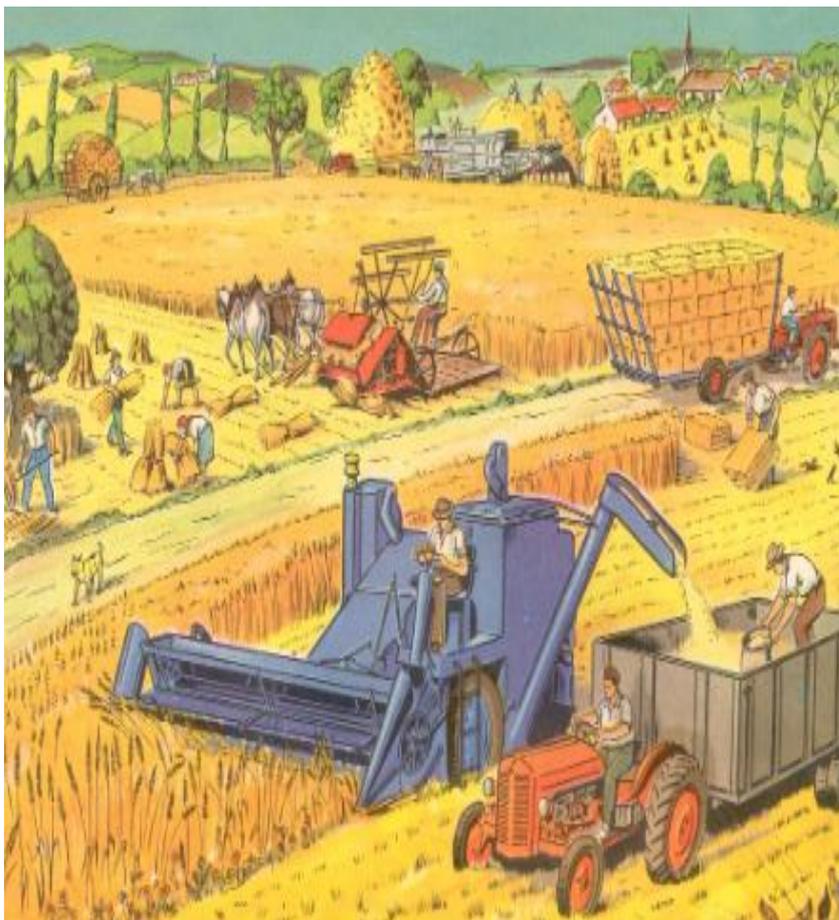
- Les femmes cuisinaient pour ces grandes tablées d'hommes affamés, assoiffés et desséchés par la poussière.

Le dernier jour des battages, c'était la fête !

C'était un travail très difficile, poussiéreux, harassant, dangereux pour ceux qui étaient sur la batteuse avec les risques de se faire attraper les bras par le batteur.

Mais c'était également une grande réunion conviviale où toutes les générations se côtoyaient. Le dernier jour des battages, on sortait les

bouteilles, et la soirée se terminait fort tard dans une bonne ambiance musicale.



On gardait une partie de la récolte pour l'échanger avec le voisin lors des prochains semis (pour diversifier les origines, pour que le blé soit plus rustique) ; pour l'alimentation des animaux ; pour les litières des animaux (le paillat). Une autre partie était vendue au grainetier pour faire de l'aliment et enfin, on portait une partie du stock chez le boulanger le plus proche, en règlement du pain de toute l'année, en échange de « bons d'achat », orange et jaune, sur lesquels étaient mentionnées « miche et pain ». A l'époque le pain pouvait peser jusqu'à 4 kgs.

Pratiques Modernes

Aujourd'hui la moisson s'est modernisée : d'abord avec la moissonneuse-lieuse, puis la moissonneuse-batteuse, puis la presse ... Ce fut une véritable révolution avec une plus grande rapidité de récolte, moins de risque de la gâter en raison de la pluie puisque le travail allait plus vite avec beaucoup moins de fatigue pour les hommes. La mécanisation a rendu le travail moins pénible et plus rapide, mais la moisson et la récolte du blé est toujours un temps très fort dans la vie des agriculteurs !

Comme dirait un participant aux moissons d'antan : *« A daro qu'an tot inventat poden pas har mieye »* Maintenant qu'ils ont tout inventé, ils ne peuvent pas faire mieux.

Vous voulez en savoir plus, allez donc demander à Serge !

Quelques mots de Béarnais – Parlam bearnés

« Si la candelère nou ploure l'hibèr que demoure » S'il ne pleut pas à la Chandeleur, l'hiver continue.



Idée de sortie Le Parc aux Rapaces de Madiran



Situé non loin de Lussagnet-Lusson, à quelques minutes du vignoble de Madiran, le Parc aux Rapaces est un lieu unique dédié à la fauconnerie et à la préservation des oiseaux de proie.

Ce parc de cinq hectares offre une immersion fascinante dans le monde des rapaces et bien plus encore.

Une expérience immersive

Le parc abrite 38 espèces de rapaces. Les visiteurs peuvent assister à trois spectacles différents, mettant en scène les oiseaux dans des démonstrations impressionnantes de vol et de chasse.

La fauconnerie, un art ancestral

Inscrite au patrimoine humain vivant de l'UNESCO depuis 2016, la fauconnerie est bien plus qu'une simple activité : elle représente un lien profond entre l'homme et l'animal. Au Parc aux Rapaces, cette tradition est mise en valeur à travers des ateliers pédagogiques, des visites guidées et des rencontres privilégiées avec les oiseaux.

Une sortie idéale pour toute la famille

Que vous soyez passionné de nature ou simplement curieux, le Parc aux Rapaces promet une journée riche en découvertes. Des aires de pique-nique sont aménagées pour profiter pleinement du cadre. Si vous cherchez une activité originale et enrichissante, ce parc est une destination incontournable dans les Hautes-Pyrénées.

Contacts Tel 06 85 95 80 51 www.fauconnerie-marche.fr 557 route d'Aydie, 65700 Saint-Lanne

Autres idées de sorties

Vous pouvez retrouver tous les vides greniers de votre secteur sur <https://vide-greniers.org>



LES GESTES ECOLOGIQUES

Lessive - Une recette simple et écologique, de Marie LAMARQUE

Pour obtenir 1,5 litre de lessive

- 35 g de savon de Marseille
- 3 Cuil à soupe de bicarbonate de sodium
- 1,5 litre d'eau

Avec un gros couteau et couper sur une planche des petits morceaux du bloc savon de Marseille : 35g environ

Mettre dans 75 cl d'eau chaude. Mélanger.

Ajouter, une à une, 3 cuillères à soupe de bicarbonate. Cela va bouillonner. Laisser reposer 5 minutes.

Puis mettre sur feu doux, 10 minutes.

Laisser refroidir.

Transvaser dans le récipient final en complétant avec 75 cl d'eau froide. Secouer

Vous avez alors une lessive prête à être utilisée dans votre machine à laver le linge.

Testez et faites-nous un retour !



Mots mêlés à retrouver

Bicarbonate

Eau

Linge

Machine

Morceaux

Écologie

Bloc

Lessive

Liquide

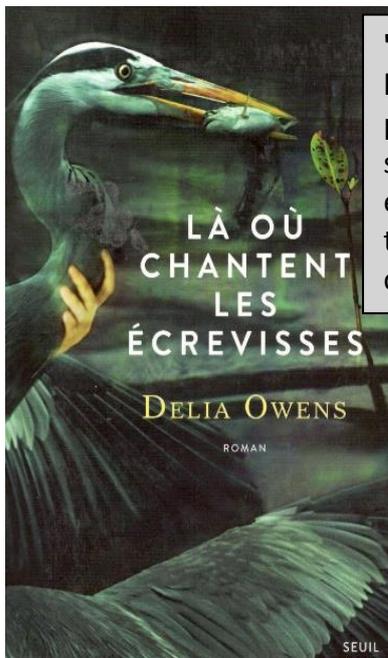
Marseille

Savon



A la découverte de 3 lectures captivantes

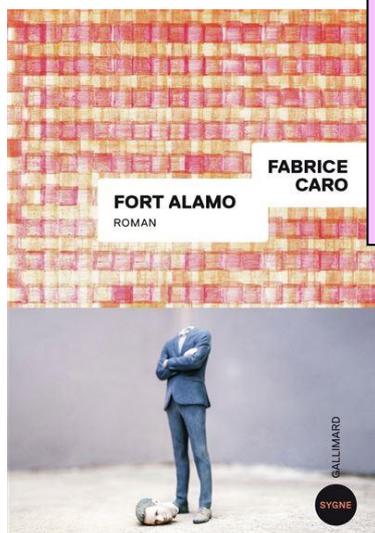
Vous cherchez de nouveaux livres à dévorer ? Voici trois suggestions qui vous feront voyager à travers des histoires riches et passionnantes.



"Là où chantent les écrevisses" – Delia Owens Ce best-seller international nous plonge dans les paysages somptueux d'une Caroline du Nord sauvage. L'histoire suit Kya, une jeune fille solitaire élevée dans les marécages, dont la vie prend une tournure dramatique lorsqu'elle se retrouve au cœur d'une enquête criminelle.



"La femme de ménage" – Freida McFadden Ce thriller haletant plonge le lecteur dans un huis clos captivant où chaque personnage cache un secret. Une femme de ménage commence à travailler chez une famille apparemment parfaite, mais très vite, elle se rend compte que les apparences sont trompeuses... Entre manipulations et révélations,



"Fort Alamo" – Fabrice Caro Avec son humour absurde et son regard acerbe sur les petites contrariétés du quotidien, Fabrice Caro nous offre un roman où le protagoniste, accablé par la vie, se met à fantasmer sur la disparition immédiate de ceux qui l'agacent. Ce récit mêle humour et mélancolie, livrant une réflexion piquante sur l'irritation du quotidien et l'impuissance face aux événements. , Freida McFadden joue avec les nerfs du lecteur jusqu'à la dernière page.

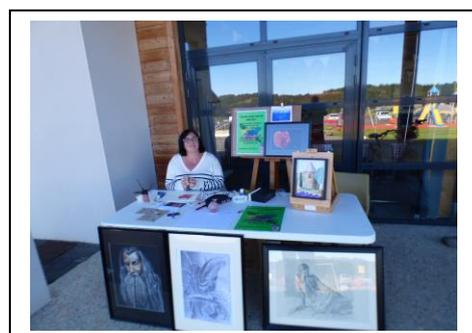
Trois livres, trois univers, pour satisfaire toutes les envies de lecture. Alors, lequel vous tente le plus ?

Seriez-vous intéressé par un club de lecture ? Le principe est simple : on se partage deux livres, qu'on lit et on échange nos impressions, lors d'une réunion trimestrielle.

ACTIVITES ARTISTIQUES

Une artiste locale, Marion CONORD, propose des cours de dessin et de peinture pour débutants. Elle a tenu plusieurs ateliers de découverte, et des initiations aux bases du dessin et de la couleur (aquarelle et pastel).

Renseignements au 06 24 99 17 16 ou mcn.artup@gmail.com.





Spécial 10 ans

Geocaching – Savez-vous ce que c'est ?

Cette année ce sont les 10 ans de notre petit journal et donc nous nous sommes **creusés** la tête pour vous proposer le meilleur !! Au fil des discussions Marina a eu une idée, afin de faire connaître notre beau village : créer une géocache via l'application Geocaching.

Le Géocaching est une activité de plein air qui allie aventure et exploration. C'est une sorte de chasse au trésor moderne où les participants utilisent une application mobile ou un GPS pour trouver des caches dissimulées un peu partout dans le monde.

Les caches sont généralement des petites boîtes contenant un carnet où les géocacheurs inscrivent leur nom et la date de découverte. Certaines caches peuvent également contenir de petits objets que l'on peut partager.

Comment ça marche ?

1. Télécharge une application de géocaching.
Ex : **Geocaching.com** (c'est gratuit)
2. Trouve une cache près de chez toi ou dans un endroit où tu veux explorer.
3. Utilise ton téléphone ou un GPS pour suivre les coordonnées et localise la cache.
4. Une fois trouvé, signe le registre et, si tu veux échange un objet.
5. Remet le cache à sa place et enregistre ta découverte dans l'application.



Attention ! Contrairement à une chasse aux trésors classique, les boîtes que l'on découvre doivent rester sur place ! Chaque géocache contient au moins un "logbook", c'est un petit carnet qui vous permet de laisser une trace de votre passage. L'objectif est la balade et la découverte, parfois le sport ou le challenge, et c'est toujours un bon prétexte pour sortir s'aérer au quotidien, en solo, en famille, entre amis. C'est une excellente façon de découvrir des endroits cachés, d'ajouter un peu de mystère à ses promenades et de partager une passion avec la communauté des géocacheurs !

Nous venons donc de créer une Géocache à Lussagnet-Lusson !

Qui va la trouver en premier ?

Et savez-vous qu'il y en a une aussi sur Monassut-Audiracq ?

Historique

Le 1er mai 2000, le gouvernement américain prend la décision de désactiver la "disponibilité sélective" du GPS, rendant tous les GPS civils précis à quelques mètres près, contre plusieurs dizaines de mètres auparavant... Pour tester cela, Dave Ulmer a l'idée de cacher une boîte et de publier les coordonnées sur un groupe de discussion... Le Géocaching était né. Dans cette boîte de cinq gallons il avait placé plusieurs objets, le plus célèbre d'entre eux étant... une boîte de conserve de haricots !



Spécial 10 ans

Saurez-vous trouver les 7 différences ?



A vous de trouver les 7 différences entre cette photo qui a été générée par l'Intelligence Artificielle, et la réalité.

Installez-vous avec la même perspective et notez les différences. Appelez-nous et nous vous donnerons les réponses.



Spécial 10 ans

Lussagnet-Lusson d'hier à aujourd'hui. Rétrospective

A l'occasion des 10 ans de ce bulletin communal, nous tenons à remercier

- Toutes les personnes qui ont participé aux interviews : Jean-Louis GRANGE, Jean-Louis TACHOIRES, Yves LEUGE, Serge BAYLE, Annabelle FERREIRINHO, Ginou LEGAGNOA
- Toutes les personnes qui ont participé aux jeux : Serge BAYLE, Gisèle CANTOU, Marc ETCHEVERRY, Jean-Sébastien JOUANAUD, Claude CASSOU, Jean-Louis GRANGE, Marie-Lise TOUYA, Janine BERT, Marcella SILVA, Damien TOUYA, Michel GAUDIN, Florian GRANGE, Valérie ETCHEVERRY, Ginou LEGAGNOA
- Toutes les personnes qui nous ont transmis les éléments du conseil municipal : Michel LABORDE, Pascal KHOLLER
- Et enfin toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du journal : Germaine SALAMAGNOU, Gilbert FERREIRINHO, William BELLEW, Marina FREIRE, Ginou LEGAGNOA, Frédérique MICHAUD.

N°1 - novembre 2015 - carte cadastrale Napoléonienne, histoire du village

N°2 - juin 2016 – guerre de 14/18 dans le village, les cloches du village

N°3 - juin 2016 – les bois du village, les fêtes du village

N°4 - juin 2017 – les écoles du village, le facteur

N°5 - décembre 2017 – le pèle-porc au village

N°6 - juin 2018 – les rivières, les moulins

N°7 - décembre 2018 – la maison béarnaise

N°8 - juin 2019 – les mariages autrefois

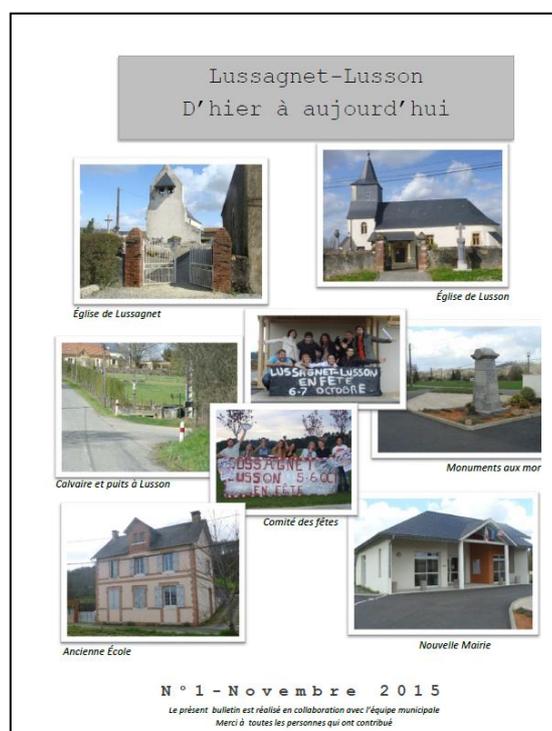
N°9 - janvier-septembre 2020 – les épicerie d'autrefois

N°10 – juillet 2022 – les médecins d'autrefois

N°11 – juillet 2023 – l'eau autrefois

N°12– juillet 2024 – le jardin de tout le monde après la guerre

N°13 – juillet 2025 – la moisson





Spécial 10 ans

QUIZZ des 10 ans

Le premier qui répond juste à ces 10 questions (en précisant le numéro du bulletin pour chaque question) se verra offrir un repas pour deux personnes chez Courbet.

Dans quel numéro a-t-on parlé

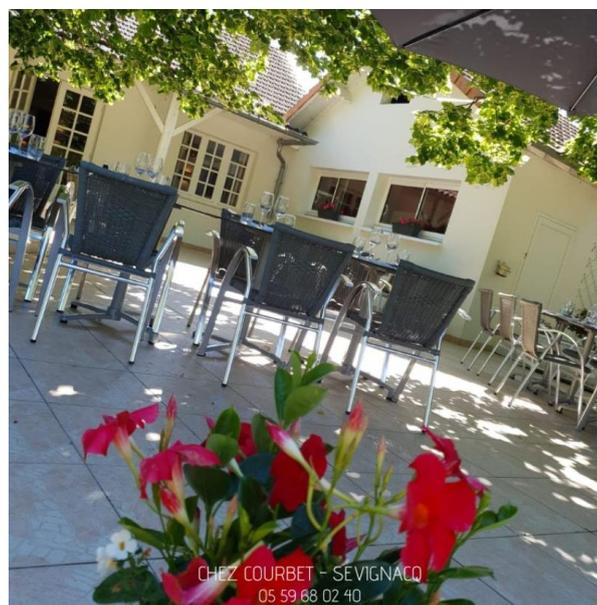
1. du centre de tri de Sévignacq ?
2. des 15 trucs et astuces pour réduire les déchets ?
3. de la roste ?
4. de la recette de la poule au pot ?

Dans quel numéro y-a-t-il

5. un article sur les hirondelles ?
6. une photo en première page d'un goûter de Noël ?
7. une photo de Michel LABORDE enfant ?
8. le premier concours photo ?
9. la participation de Gilbert FERREIRINHO pour la première fois dans la rédaction ?

En quelle année

10. n'y-a-t'il pas eu de numéro ?



Pour vous aider tous les numéros sont consultables en mairie ou sur le nouveau site internet de la mairie



La Grue cendrée est fascinante : c'est un oiseau mythique présent dans les légendes, contes et croyances du monde entier.

D'un port noble et gracieux, cet oiseau de très grande taille est d'un plumage gris ardoise. Du haut de ses 1,30 m et avec ses 2,40 m d'envergure, elle est le plus grand oiseau migrateur d'Europe. Les longues plumes noires des ailes repliées retombent sur la queue en formant un panache. Le sommet du crâne présente une petite zone de peau nue plus ou moins rouge.



La migration

Les Grues cendrées nichent dans le nord de l'Europe.

À l'automne, elles se regroupent et partent pour un grand voyage allant des pays scandinaves et de l'Allemagne du Nord à la péninsule ibérique, contrée plus chaude, ou elles vont passer l'hiver.

Au printemps, les voilà qui repassent en sens inverse.

Deux fois par an et durant plusieurs jours, on peut donc les observer survolant les pyrénées-Atlantiques. Durant ces périodes le spectacle sonore de ces oiseaux majestueux résonne chaque soir : vous avez peut-être entendu leur cri si particulier provenant du ciel. Ce fameux « Grou » qui peut se percevoir jusqu'à 4 km à la ronde. En groupe, elles ont peut-être même volé au-dessus de vos têtes, en rangs en "V".



Vol de grues cendrées

Idéalement situé sur le principal couloir de migration et dernier grand site avant le franchissement des Pyrénées, la Réserve naturelle d'Arjuzanx accueille de très nombreuses Grues cendrées en halte migratoire et en hivernage.

[La Réserve Naturelle - Site officiel de la Réserve Naturelle d'Arjuzanx](#)

Rédaction Pour les prochains numéros, si vous voulez participer, **contactez la Coordination.**

Coordination : Marina REBEILLEAU, Ginou LEGAGNOA et Frédérique MICHAUD.

Crédit photos : Pascal KHOLLER et Frédérique MICHAUD

Merci à tous ceux qui par leurs souvenirs, leurs anecdotes, leurs échanges, ont participé à l'écriture de ce journal.